

Programme de formation Chargé d'évacuation

1 / Présentation de la formation Chargé d'évacuation et des objectifs à atteindre Durée 15 minutes

2 / L'évacuation - Durée 30 minutes

- Les 3 facteurs indissociables
- La réglementation
- Les consignes générales de sécurité
- Le plan d'évacuation
- Le point de rassemblement
- Alarme et alerte

2 / Les acteurs de l'évacuation - Durée 30 minutes

- Le coordinateur d'évacuation
- Le guide - file
- Le serre-file
- Désignation des chargés d'évacuation

3 / Les équipements techniques d'aide à l'évacuation - Durée 25 minutes

- Les équipements d'éclairage et de signalisation
- Les dégagements et issues
- Le désenfumage
- Le compartimentage

4 / Le système de sécurité incendie - Durée 10 minutes

5 / L'évacuation des PMR - Durée 10 minutes

- L'espace d'attente sécurisé

6 / L'accueil des équipes de secours - Durée 10 minutes

- Le point de situation

7 / Les règles de prévention - Durée 10 minutes

8 / Exercice de mise en application - Durée 01h00

9 / Bilan de formation - Durée 10 minutes

Les références réglementaires

Article L6313-1 du code du travail (Acquisition, entretien ou perfectionnement de connaissances)

Article L 231 - 3 - 1 du code du travail (Obligation de formation)

Article L 4227 – 28 du code du travail (Obligation de prise de mesures contre tout commencement d'incendie)

Article MS 51 des dispositions générales du règlement de sécurité contre l'incendie (exercices d'instruction)

Version janvier 2026

ARMORISK – FORMATION – Entreprise individuelle – Siret 9948542480014

Déclaration d'activité en cours d'attribution auprès du préfet de région de Bretagne.

9, route de Buhulien – 22300 PLOUBEZRE. Tel : 06.88.14.57.95 – armorisk.formation@gmail.com